

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1024/SG/FP mettant fin sur sa demande au contract de travail d'une secrétaire dactylographe

n° 1024/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 juillet 1968

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1968

Date du numéro
25 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Il est mis fin, sur sa demande, pour compter du 31 juillet 1968, au contrat de travail de Mme Ginette Tyrlik, secrétaire dactylographe contractuelle, en service aux Affaires administratives. Mme Ginette Tyrlik, qui comptera au 30 juillet 1968, un an quatre mois de services effectifs aura droit à une indemnité compensatrice de congé payé, non pris, égale à vingt-cinq jours de salaire décomptée suivant les prescriptions des articles 98 à 124 du Code du Travail outre-mer.